

Mâcon, le 22 mai 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA **Travaux sur la RN79 entre Paray-le-Monial et Charolles** **Premières restrictions de circulation**

Après les travaux préparatoires effectués depuis fin 2016, débute en ce mois de mai le chantier d'aménagement de l'échangeur de Charolles-Ouest avec la création d'une nouvelle voirie.

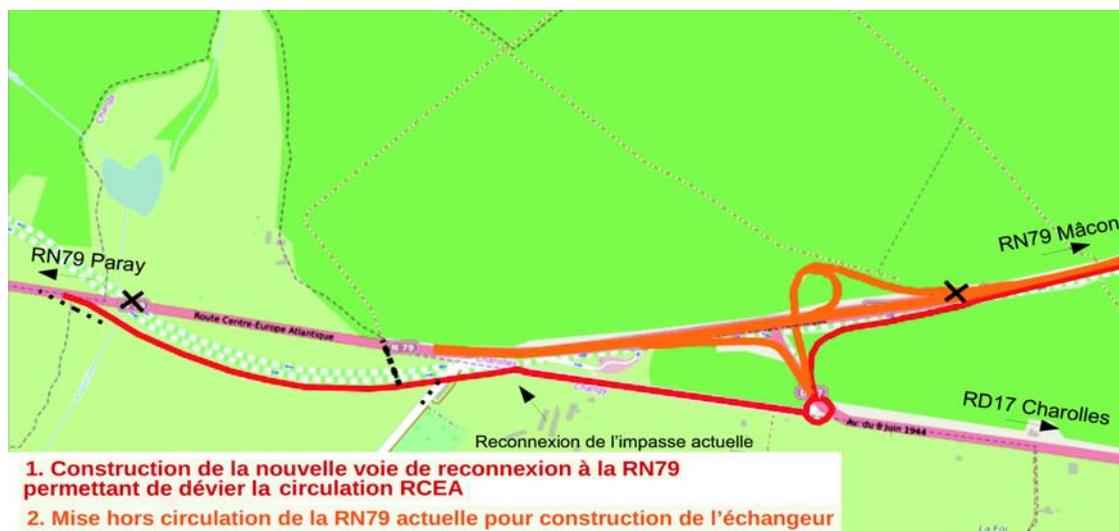
Il s'agit principalement de construire, à la place du carrefour actuel en «T», un échangeur comprenant un pont et un giratoire donnant accès à Charolles-Ouest. Ce chantier comprend également la reconnexion de la RN79 à l'impasse de Rabutin pour constituer la future départementale indispensable aux dessertes locales. Ce chantier de 14 mois s'achèvera en juillet 2018.

Des incidences sont à prévoir sur la circulation de la RN79 et des voies annexes.

Le chantier peut être scindé en deux phases principales :

1ère phase - mai 2017 → août 2017 : Déviation de la RCEA par la future départementale reconnectée à l'impasse de Rabutin.

Cette phase de 4 mois permet d'aménager la départementale selon son tracé définitif et de pouvoir ensuite l'utiliser à des fins de déviation provisoire.



2ème phase - septembre 2017 → mai 2018 : Aménagement de l'échangeur de Charolles-Ouest.

Une fois le flux RCEA dévié par cet itinéraire, le chantier de l'échangeur est isolé de toute circulation. Cela permet de réduire au minimum la durée de travaux (9 mois), tout en disposant de conditions de sécurité optimales pour les automobilistes comme pour les ouvriers.

Parallèlement à ces travaux débutera en septembre le chantier d'aménagement des deux bretelles manquantes à l'échangeur de Paray-Est (Les Cadolles) afin de l'ouvrir aux usagers en provenance de Moulins ou Chalon-sur-Saône. Durée : 10 mois



Les deux échangeurs seront alors livrés simultanément en juillet 2018.

Au-delà des perturbations de circulation dues aux chantiers de mise à 2x2 voies, des travaux d'entretien, et notamment de renouvellement de couches de chaussée en section courante bidirectionnelle, conduisent à des alternats qui obligent à dévier un sens de circulation pour le trafic de transit.

Le programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA :

Présenté par le ministre en charge des transports le 11 juillet 2013, ce programme ambitieux de rénovation et de sécurisation de cette route dangereuse et accidentogène s'étalera de 2014 à 2025. Une première phase dite « des aménagements prioritaires » est programmée de 2014 à 2019 pour un montant total de 184 M€ auquel s'ajoute un financement autoroutier pour le raccordement à Mâcon. Deux autres phases (2020-2025 puis au-delà de 2025) suivront pour l'aménagement complet de l'axe à 2x2 voies pour des montants successifs de 231 et 218 M€.



Contacts :

[Service de la communication interministérielle \(SCI\)](#)

Tél. 03 85 21 81 59 / 82 33 / 28 58

sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr

francis.treff@saone-et-loire.gouv.fr

annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr

www.saone-et-loire.gouv.fr

Suivez-nous sur Twitter [@Prefet71](#)

Rejoignez-nous sur notre page Facebook [Préfet de Saône-et-Loire](#)